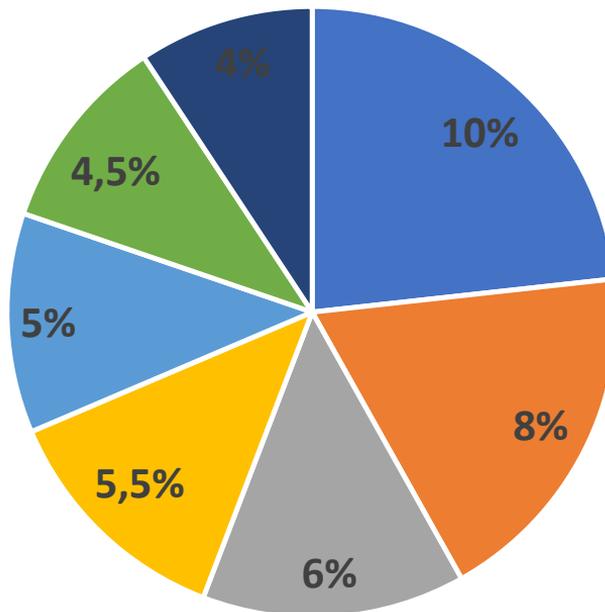


HONORAIRES APPLICABLES SUR LES VENTES (à compter du 01/04/2017)



■ 0 à 50 000

■ 50 001 à 100 000

■ 100 001 à 200 000

■ 200 001 à 300 000

■ 300 001 à 500 000

■ 500 001 à 1 000 000

■ > 1 000 000

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente - TVA comprise taux de 8,5 %